



abécédaire

D E S I N S T I T U T I O N S

REPÈRES ■ TENDANCES ■ INNOVATIONS ■ SOLUTIONS ■ TERRITOIRES ■ EUROPE ■ ENJEUX ■ HOMMES

Réinventer l'espace public L'agora 4.0

Interview

Jacqueline Gourault

Ministre de la Cohésion
des territoires et des Relations
avec les collectivités
territoriales





P.11

Jacqueline Gourault
Ministre de la Cohésion
des territoires et des Relations
avec les collectivités territoriales



P.4



P.18



P.27

■ Actualité et repères

- 4 L'espace public du XXI^e siècle : une urgence pour les citoyens
- 6 Chiffres et données clés
- 8 Au gouvernement et au Parlement

■ Enjeux et tendances

- 12 Des espaces de rencontre, d'échange, de création et de vitalité économique
- 13 APUI : le challenger du partenariat public-privé
- 14 Micro-mobilités : les municipalités prennent des mesures
- 15 Pascal Auzannet, président de RATP Smart Systems : « Le digital améliore la qualité de service »
- 16 Quelles frontières pour l'espace public numérique ?
- 17 Claire Falzone, directrice générale de Nova Veolia : « La data est une ressource pour les villes »
- 18 Reverdir les communs pour redorer la vie en ville
- 19 Questions à... Denis Delbaere, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage (Ensap) de Lille
- 20 La biométrie à l'étude pour sécuriser l'espace public
- 20 Quand les lieux publics se substituent à la prison
- 21 Jacques Ehrmann, président de Carmila, président du CNCC : « Nous sommes en capacité d'accompagner le centre-ville »

■ Territoires et hommes en action

- 22 En première ligne, les maires montent au front face à la loi NOTRe
- 23 Jean-Pierre Serrus, maire de la Roque d'Anthéron, président de l'association Pour une métropole des citoyens
- 24 Julien Le Gousse, directeur de TP2A, filiale de RATP Dev : « Notre application valorise l'ambition des élus »

- 27 Portrait / Olivier Landes, fondateur et directeur artistique de l'association Art en Ville : L'assistant à la maîtrise d'ouvrage artistique urbain
- 28 Reportage | Un week-end pour se former à la démocratie locale près d'Angers
- 30 Mireille Apel-Muller, directrice de l'Institut pour la ville en mouvement-Vedecom : « Un hyperlieu mobile est créateur d'espace public »



P.30



P.32

■ Ça se passe dans le monde

- 31 Suède | Déneiger rend l'espace public plus inclusif
- 31 Hongrie | Un jardin-forêt collectif quasi-gratuit à Budapest
- 32 Espagne | Madrid : La culture réveille des bâtiments industriels
- 32 Danemark | Une ville libre au cœur de Copenhague

« Un hyperlieu mobile est créateur d'espace public »

Mireille Apel-Muller, directrice de l'Institut pour la ville en mouvement-Vedecom



Les hyperlieux mobiles peuvent-ils participer à la réinvention de l'espace public ?

L'essor du numérique et la révolution annoncée du véhicule autonome transforment notre manière de bou-

ger et de penser le temps et l'espace. De nombreuses activités peuvent désormais s'affranchir d'un lieu fixe, et desservir un large territoire sans pour autant dégrader la qualité du service offert. Elles peuvent même offrir une plus-value supplémentaire, parce qu'elles s'approchent au plus près des populations concernées et peuvent, par agrégation, contribuer à créer de nouveaux espaces publics. L'activité mobile traditionnelle, augmentée par la connectivité et les technologies (par exemple les imprimantes 3D, la robotique, etc.), peut contribuer à créer des hyperlieux mobiles créateurs d'espace public dès lors que l'activité qu'ils proposent dépassent leur propre fonction, attirent autour d'eux d'autres activités et provoquent des échanges sociaux variés.

Comment sont utilisés les services mobiles dans le monde aujourd'hui ?

Chaque pays imagine des services mobiles qui répondent aux besoins de sa population et aux contraintes du territoire (géographiques et budgétaires). Par exemple, en Amérique Latine, en Inde et aux États-Unis, des camions-écoles amènent une éducation nomade dans les territoires à faible densité de population et à fortes inégalités sociales. L'Uruguay a fondé une école d'architecture sur roues, pour permettre aux étudiants de se former par l'observation sur le terrain en faisant le tour du monde avec leurs professeurs. En Louisiane, des villes inondables construisent des bâtiments surélevés sur pilotis, sous lesquels demain pourraient s'installer des services mobiles évacuables en cas de crue. Au Kenya, le réseau de bus de Nairobi attire les clients non seulement pour le transport, mais aussi pour les expériences qu'il propose dans les véhicules : accès au Wifi, exposition d'art ou encore diffusion de clips musicaux. Au Chili et en

Colombie, des centres des impôts mobiles disposant d'une connexion Wifi sillonnent le territoire pour répondre aux questions et aider les habitants à faire leurs démarches. Cette administration publique augmentée offre un service de proximité encore plus efficace.

Pourquoi prônez-vous l'expérimentation d'hyperlieux mobiles en France ?

Nombre d'activités recensées dans notre pays sont des initiatives privées. Les autorités locales hésitent souvent à autoriser l'installation de ces dispositifs en raison des conflits d'usages de l'espace public : par exemple, les commerçants pestent contre les food-trucks qui leur font concurrence sans être soumis à une taxation locale. Parfois, le millefeuille



Aux États-Unis, des camions-écoles amènent une éducation nomade dans les territoires à faible densité de population et à fortes inégalités sociales.

réglementaire freine aussi l'expérimentation. Les activités mobiles sont soumises à diverses réglementations, celles liées à l'occupation de l'espace public, celles qui concernent le véhicule lui-même (code de la route, normes d'accessibilité, normes sanitaires, etc.) et enfin celles de la pratique de l'activité elle-même. Ainsi, un praticien diplômé qui veut monter un cabinet itinérant pour consulter dans les déserts médicaux ne peut pas le faire : la loi considère qu'il s'agit de médecine foraine, strictement interdite. La solution qui se déploie dans plusieurs zones rurales françaises est de rattacher ces cabinets mobiles à une « base arrière » fixe : hôpital, centre de soins, etc. Les hyperlieux mobiles peuvent être un outil de revitalisation de territoires en déficit d'urbanité, d'équipements, de proximité. ■